

La fréquentation des bibliothèques municipales

En 1971, les bibliothèques municipales françaises comptaient 1 182 000 inscrits, et 6 664 000 en l'an 2000, trente ans plus tard. La formule de Pascal Ory, qualifiant de « *success-story* » cette histoire récente, ne semble pas illégitime au vu de ces chiffres. Pourtant, si l'on prend en compte d'autres chiffres, il ne s'agit plus d'une franche réussite mais bien d'une stagnation : le taux des inscrits dans la population desservie reste immobile depuis une dizaine d'années, plafonnant à 18,4 % en 1998 avant de redescendre à 17,7 % en 2000. Cette asymptote est d'autant plus décevante que les chiffres français sont très en deçà des résultats de pays comparables : la fréquentation représente 31 % de la population au Québec, 40 % en Nouvelle-Zélande, 49 % en Finlande, 68 % en Grande-Bretagne... Pourquoi cette stagnation ? Pourquoi le mouvement de modernisation, de développement, le succès des bibliothèques municipales ne se traduisent pas par une fréquentation plus importante ? Les enquêtes menées auprès des usagers, des non-usagers et des anciens usagers nous éclairent quelque peu – mais sans répondre complètement à nos questions. Les réponses sont évidemment complexes, comme chaque fois que l'on aborde une pratique culturelle. Le BBF a souhaité nourrir ce débat. Quelques praticiens ont été interrogés pour livrer leur analyse (1. comment expliquer cette stagnation. 2. que faire pour en sortir). Nous y joignons la réaction de Robert Damien. La contribution de Jean-Luc Gautier-Gentès, dont la richesse n'échappera à personne, sera publiée dans notre prochain numéro. Le débat est ouvert : cet épisode écrit sera suivi, au moment du Salon du Livre de Paris, d'une nouvelle étape, orale, sans doute animée et dissensuelle.

La stagnation de la fréquentation des bibliothèques municipales, vue de la ville de Paris

Comme dans le patinage artistique, cette contribution comprendra deux épreuves : les figures imposées (les deux questions posées par le *BBF*) et une tentative de figure libre.

Commençons par essayer de répondre bravement aux questions. Je traiterai essentiellement de Paris, non sans faire quelques incursions au-delà du périphérique.

Comment expliquer cette stagnation ?

La situation de Paris est doublement particulière. D'une part, le réseau municipal ne constitue pas la seule offre de lecture publique sur le territoire parisien (il faut ajouter au moins la BPI, la Médiathèque de La Villette et le haut de jardin de la BnF¹), ce qui rend difficile une appréciation comparative avec d'autres grandes villes françaises ; d'autre part, comme chacun sait, la ville accuse sur la moyenne nationale un retard sensible, de l'ordre de 4 points. Les causes de ce retard sont multiples et complexes et il n'est pas question de les énumérer ici, encore moins de tenter de les analyser. Mais il est indispensable de prendre en compte le handicap.

Au passage, on peut relever ce paradoxe que le résultat parisien, si médiocre soit-il, dépasse quand même de beaucoup les 9 % espérés par les initiateurs du Schéma directeur de 1975, qui n'avaient pourtant pas péché par manque d'ambition en faisant adopter par l'administration

préfecturale d'alors un plan de couverture du territoire et de développement des services susceptible de remettre le réseau de la ville de Paris à niveau, après des décennies d'immobilisme. On voudra bien m'accorder que je n'écris pas cela pour exonérer quiconque de l'insuffisance des efforts consentis depuis un quart de siècle...

À Paris, le nombre d'inscrits, après avoir connu un pic en 1994 avec 325 000, est descendu jusqu'à 290 000 en 1998, à mesure que s'achevait l'informatisation, établissement par établissement, des bibliothèques de prêt : simple effet mécanique de la disparition progressive des inscriptions multiples et de la généralisation de la carte unique. Depuis, le pourcentage d'inscrits par rapport à la population a connu l'évolution suivante :

Année	Nombre d'inscrits	Taux d'inscrits
1998	290 797	13,52 %
1999	308 390	14,51 %
2000	313 960	14,77 %
2001	309 980	14,58 %

Paris semble donc marquer le pas elle aussi. Stagnation confirmée d'ailleurs par l'évolution d'un autre indicateur, particulièrement significatif pour les bibliothèques municipales parisiennes, où l'offre en places assises est très insuffisante et l'activité des lecteurs essentiellement mesurable à travers le prêt : le nombre total de prêts à domicile, en hausse continue jusqu'en 1998, a connu, depuis, deux années de baisse sur quatre. Il faut toutefois remarquer que, dans un réseau fortement marqué par le caractère de proximité des biblio-

thèques de quartier, un nombre élevé de fermetures pour inventaire ou travaux, comme ce fut le cas en 2001, a des conséquences immédiatement visibles sur le résultat global de l'activité, les lecteurs ne se reportant qu'en partie sur d'autres établissements.

Si je prends le parti de détailler le cas parisien, c'est en fait pour mieux insister sur la difficulté de proposer des explications générales au phénomène de la stagnation. Certes, la moyenne nationale diminue et c'est un signe inquiétant. Mais ne faudrait-il pas faire une analyse plus fine ? Trier par exemple entre les villes où le taux d'inscrits diminue, celles où il stagne et celles où il augmente ? Examiner *cas par cas* les corrélations éventuelles entre l'évolution de l'offre (dans tous ses aspects, en prenant par exemple comme référents les « cinq invariants qui sont des locaux vastes et attrayants, des collections nombreuses et diversifiées, le libre accès, la médiation assurée par du personnel qualifié, un projet culturel²») et l'évolution des résultats ? Il me semble en effet qu'une analyse globale, appliquant une grille unique d'explication à des phénomènes particuliers (voire à des situations localisées), court le risque d'être réductrice.

En fait, j'avoue ma perplexité devant la difficulté de la question. Sans des indicateurs précis et concordants, comment avancer des explications qui ne se cantonnent pas à des généralités ou qui reprennent sans les mettre en doute les raisons mises en avant par les uns et les autres dans les débats professionnels ? Il me semble,

1. J'évoque ici les bibliothèques ouvertes à tout public, et dont l'offre peut, toutes proportions gardées, être assimilée à une partie de l'offre prise en charge dans d'autres villes du territoire par la bibliothèque municipale.

2. Cf. Anne-Marie Bertrand, *Les bibliothèques municipales, enjeux culturels, sociaux, politiques*, Éditions du Cercle de la Librairie, 2002, coll. « Bibliothèques », note 2, page 112.

en particulier, que l'étude du phénomène devrait, au-delà du taux global, s'attacher à plusieurs éléments complémentaires : non seulement une photographie détaillée, ville par ville, permettant de mesurer l'incidence sur une période longue de l'ouverture de nouveaux services ou de nouveaux bâtiments, mais aussi, par exemple, l'étude, sur un échantillon de bibliothèques, de l'évolution du taux d'inscriptions nouvelles et du taux de renouvellement des inscriptions.

Mais ce serait se défaire de ce que ne pas vouloir chercher au moins quelques raisons communes à un phénomène aussi manifeste (une décennie de stagnation de la fréquentation globale). Anne-Marie Bertrand, dans son dernier ouvrage³, avance trois pistes : le rapport à la bibliothèque, la composition des publics, les raisons de la non-fréquentation. C'est ce troisième point que je développerai, en m'appuyant à nouveau sur l'exemple (atypique, n'y revenons pas) de Paris.

Premier point : l'offre dans sa dimension première, la desserte d'un territoire et de sa population. Un réseau maillé de bibliothèques de quartier doit être conçu pour offrir un service de même qualité à l'ensemble de la population desservie. S'il y a des trous dans les mailles, une partie du public potentiel est perdue : la bibliothèque est trop éloignée, d'un accès malaisé, etc. Mais il faut aussi que les mailles soient égales : offrir, dans un secteur dépourvu, une *petite* bibliothèque, un service *minimum*, ne peut laisser espérer, en termes de pénétration de la population, qu'un résultat également *minimum*.

Dans le cas de Paris (j'anticipe sur la deuxième question posée par le *BBF*), il semble évident qu'une meilleure desserte permettrait à tout le moins une mise à niveau en termes de fréquentation, qu'elle ferait accéder la ville au palier de la moyenne

nationale. Reprenant ce que je disais plus haut, il me semble, pour vérifier cette assertion, qu'il faudrait analyser les résultats actuels bibliothèque par bibliothèque, en essayant de savoir quelle proportion de la population locale chaque établissement touche, quel est son degré de rayonnement géographique. Tâche difficile avec une carte unique, car impliquant une requête statistique complexe à partir du domicile du lecteur et des transactions enregistrées dans chaque bibliothèque.

Mais, si on prend maintenant le réseau tel qu'il est, les raisons de la non-fréquentation doivent être cherchées dans le contenu même de l'offre disponible. Un mot me semble s'imposer : inadaptation. En effet, une bonne part des lecteurs potentiels ou des anciens lecteurs qui manquent aux bibliothèques, comme l'ont montré par exemple les résultats de l'enquête publiés dans *Les bibliothèques municipales et leurs publics*⁴, reprochent au service de ne pas répondre exactement à leurs besoins. Cet hiatus nous interroge. Cette inadaptation touche autant aux horaires (de ce point de vue, le réseau parisien, avec une moyenne en section adulte de 36 heures, n'est pas mal placé ; mais est-on ouvert tard le soir ? et le dimanche ?), qu'à la présentation des collections (Melvil fait des ravages à Melville, et ailleurs), aux ressources et facilités offertes par les catalogues ou aux collections elles-mêmes.

Quant à celles-ci, on peut se demander par exemple si leur renouvellement est suffisant, s'il n'y a pas lieu de donner une place plus forte aux périodiques, aux livres pratiques, à l'information immédiate ; si les ouvrages de référence sont bien suivis (et bien choisis : ah, ces dictionnaires constellés d'erreurs grossières, ces recueils de sottises qui trônent dans les salles d'usuels ! Craignant qu'on ne m'accuse d'être présomptueux, je m'empresse de préciser que je ne fais allusion ici qu'à des domaines que je

connais un peu, le cinéma, la musique (par exemple) ; si l'offre en matière de fiction est suffisamment structurée et audacieuse, si les auteurs sont réellement suivis, etc. Sans entrer dans le débat sur l'offre et la demande, on peut ainsi faire le constat (flagrant à Paris) d'une tendance à décliner indéfiniment un *modèle de collection unique*⁵ en se contentant de le proposer en taille multiple (le prêt à lire, du plus petit au plus grand, en quelque sorte). À cet exercice, la petite collection perd absolument tout sens. Que peut bien signifier par exemple une collection de 1 000 disques compacts de musique classique, au sein d'un ensemble à prétention encyclopédique ? Disons-le : rien, c'est quelque chose qui n'a pas de sens. Et qui en a encore moins (ce qui fait, pour le coup, vraiment peu) au sein d'une collection en réseau, dotée d'un catalogue unique.

Autre signe de l'inadaptation, la difficulté, quand ce n'est pas la répugnance, du moins chez certains, à satisfaire les demandes individuelles dès qu'elles dépassent le service standard.

S'il est vrai que l'individualisation de la société oblige dès aujourd'hui tous les services publics à répondre d'une manière plus approfondie et plus pertinente à toute la diversité des demandes, à s'adapter à leur atomisation, le jeu entre l'offre et la demande se déplace. Le public attend une réponse personnelle à ce qu'il cherche, et la bibliothèque doit tenir compte de cette exigence. Si elle ne le fait pas, elle cesse de paraître au lecteur comme le lieu de premier recours, quelle que soit ensuite la question posée.

Autrement dit, il faut oser penser que si les bibliothèques ne parviennent ni à fidéliser complètement leur public ni à en conquérir de nou-

3. *Les bibliothèques municipales, enjeux culturels, sociaux, politiques*, op.cit.

4. BPI, 2001.

5. Qui présente le défaut supplémentaire de n'avoir jamais été théorisé, ce qui explique en partie nos difficultés actuelles à faire adopter par tous, comme prélude à une charte et à un plan de développement des collections, une méthodologie de la politique documentaire.

La fréquentation des bibliothèques municipales

La fréquentation des bibliothèques municipales. Quelques chiffres

	1971	1980	1990	1993	1996	1998	1999	2000
Nombre de BM	716	930	1614	2064	2486	2656	2795	2824
Inscrits (en milliers)	1 182	2 609	4 605	5 865	6 448	6 640	6 582	6 664
En % de la population desservie	5,9	15,1	16,0	17,8	18,1	18,4	18,2	17,7

Source : Statistiques DLL.

Rappels

- L'échantillon n'est pas stable d'une année sur l'autre : les BM sont plus nombreuses et mieux recensées ; le nombre des BM prises en compte augmente au cours de la période.
- La population desservie n'est pas stable, chaque recensement étant pris en compte au fur et à mesure (le recensement 1999 est pris en compte à partir des statistiques 2000 : il y a une augmentation de 4,07 % de la population desservie – en 1999 : 36 962 197 habitants, en 2000 : 38 962 197).
- Par population desservie, on entend conventionnellement la population cumulée des communes où existe une BM (indépendamment du fait que des résidents d'autres communes peuvent la fréquenter).
- Les « inscrits » ne représentent pas la totalité des usagers ; les non-inscrits représentent environ 7 % de la population (enquête Sofres 1997). L'ensemble des usagers des BM (inscrits + non-inscrits) se monte donc environ à 25 % de la population.

Anne-Marie Bertrand

Pour plus de chiffres, on peut se reporter à l'ouvrage *Les Bibliothèques municipales et leurs publics*, BPI, 2001, coll. « Études et recherche ».

veaux, les raisons sont à chercher plutôt du côté des bibliothèques elles-mêmes que dans des facteurs externes. Mais je m'empresse d'ajouter, après toutes les précautions que j'ai prises plus haut, qu'une telle analyse doit être appuyée par des constats objectifs. J'y reviendrai dans ma conclusion.

Que faire pour en sortir ?

On peut peut-être poser la question d'une manière légèrement différente : pourquoi, alors que le succès des bibliothèques est allé croissant, dans la période de leur développement et de leur multiplication, ne franchit-on pas un pas décisif ?

Il me semble, et la littérature professionnelle s'en fait de plus en plus largement l'écho, que la stratégie de l'offre comporte deux volets, et qu'on découvre aujourd'hui que le second, masqué par un succès apparent, a été négligé. Employons ces mots affreux : il faut maintenant penser le développement des bibliothèques en termes de stratégie marketing. Analyser les besoins, chercher de quelle manière

l'offre documentaire proposée par la bibliothèque est susceptible de satisfaire ces besoins sont indispensables pour définir le service proposé au public visé. Mais offrir ne suffit pas (pour autant que l'offre ait un attrait véritable) : on doit aussi faire connaître ce qu'on offre, et donner envie de le découvrir et de s'en servir. Les villes ont construit et construisent encore de beaux bâtiments, bien visibles et supposés attrayants, parés en outre de la vertu magique dont on crédite la modernité ; s'est-on dit que le reste allait de soi ? Ne faut-il pas aussi aller chercher les publics ?

Donc, que faire pour en sortir ? Pour sortir des généralités qui, décidément, guettent cette contribution, je reviens encore une fois au cas de Paris. Les professionnels y appellent de leurs vœux, pour sortir de la situation de marasme où nous sommes et combler notre retard, une grande ambition politique et un plan de développement d'un ordre comparable à ce que les promoteurs de la première rénovation du réseau municipal avaient mis en chantier à la fin des années 1960. Quel objectif principal

veut-on fixer ? Aujourd'hui, 85 % des Parisiens ne fréquentent aucune bibliothèque municipale. On pourrait dire par exemple qu'on espère à terme atteindre 20 %, voire 30 % d'inscrits. En construisant de nouvelles bibliothèques, en les ouvrant plus largement, en offrant des services diversifiés et des outils performants.

Oui, mais encore ? Je doute qu'on arrive jamais au résultat escompté en continuant de croire que le développement et la modernisation sont les seuls gages du succès. Il faut donc bien, sans cesse, interroger le modèle de bibliothèque que nous avons forgé, critiquer notre propre action. Pour autant, la stagnation de la courbe de fréquentation, sur une période somme toute si courte, ne doit pas nous porter à croire qu'on ne peut conquérir de nouveaux publics et faire de la bibliothèque publique une priorité démocratique (partagée par tous).

Figure libre

Si l'objet de la bibliothèque est en effet d'offrir au citoyen un espace de

liberté et de partage, d'apprentissage libre du savoir, de découverte, alors la vraie question est bien : quoi ? Partager quoi, découvrir quoi, apprendre quoi ? L'objectif principal, c'est le chocolat à l'intérieur de la boîte. Mais bien sûr, il faut que notre boîte soit aussi jolie, voire plus, que celles qui contiennent de mauvais

chocolats. Tous ceux qui ont vu la publicité niase diffusée cette fin d'été par Noos⁶, n'ont aucun doute sur la supériorité de ce qu'offre une bibliothèque par rapport à un câblo-

opérateur de télévision. Mais ce sentiment n'est partagé que par un concitoyen sur cinq, dans sa pratique réelle. C'est qu'ils ne connaissent pas encore nos chocolats. Il ne tient qu'à nous de changer cela.

Yves Alix

Bibliothèques de la ville de Paris

yves.alix@mairie-paris.fr

6. Et stigmatisée dans les termes les plus exacts (et les plus modérés) par Jean-François Jacques, voir le Forum ABF, message du 19 septembre 2002.

Les BM à la recherche de leurs usagers

Le constat d'une stagnation, voire d'une baisse des inscrits dans les bibliothèques municipales (18,22 % de la population desservie en 1999 contre 18,44 % en 1998 au niveau national) peut faire lancer un cri d'alarme : les BM auraient atteint leur seuil d'incompétence...

Examinons les faits d'abord au niveau des statistiques¹ : le taux d'inscrits est rapporté au nombre d'habitants de la commune-siège. Or, d'une part l'échantillon statistique de référence change d'une année sur l'autre (139 bibliothèques de plus entre 1998 et 1999), d'autre part le nombre de bibliothèques intercommunales s'accroît (de 60 en 1998 à 170 en 1999), augmentant de fait la population des communes-sièges desservies. Chacun sait que de nouveaux équipements, ou plus encore de nouveaux territoires souvent relativement éloignés de l'équipement central, ne peuvent espérer atteindre leur public dès la première année ; il n'est donc pas illogique qu'une progression éventuelle du « noyau de base » soit gommée par l'arrivée de services jeunes et de populations nouvelles. Après tout, entre 1990 et 1999, on est tout de même passé de 4,6 millions à 6,6 millions d'usagers inscrits !

1. Les données statistiques nationales citées sont extraites de Direction du livre et de la lecture, *Bibliothèques municipales, Bibliothèques départementales de prêt, données 1999*, DLL, 2001.

Emprunteurs et usagers

Mais, soit : admettons sinon la baisse, du moins la stagnation récente des inscrits, alors qu'on connaît depuis vingt ans une véritable floraison de bibliothèques. Mais que comptent-on (pour reprendre la célèbre question d'Anne-Marie Bertrand) ? On appelle « inscrits » des usagers dont la définition est beaucoup plus restreinte : il s'agit en fait d'« inscrits ayant effectué au moins un prêt dans l'année », pour reprendre le libellé du formulaire statistique adressé chaque année aux BM par la Direction du livre et de la lecture. Il n'est plus question d'inscrits, mais d'emprunteurs ! Cette définition restrictive renvoie à l'époque où les bibliothèques, logées étroitement et disposant de peu de personnel, avaient pour seule fonction ou presque le prêt de documents, associé à la mise à disposition d'une salle de lecture destinée aux érudits et aux étudiants.

Or, les bibliothèques d'aujourd'hui ont développé une offre documentaire et de services qui n'est que partiellement associée à l'emprunt de documents. Qu'on pense aux vastes salles de lecture, à l'offre de bases de données numérisées, aux actions de médiation, à la multiplication des postes d'accès public à Internet, aux programmations culturelles, aux mises en œuvre de sites web riches de services et de contenus numéri-

sés². Dans tout cela, nulle trace d'emprunt décomptable !

Est-ce à dire que nous sommes désarmés ? Pas totalement. Nous disposons également d'une autre source statistique : le nombre brut d'inscrits ou réinscrits dans l'année. Ce n'est pas la même donnée, dans la mesure où un inscrit peut très bien ne jamais faire un emprunt, mais cet usager témoigne par son inscription d'une forme symbolique d'adhésion à la bibliothèque dans son ensemble. En tout cas, nous sommes sûrs au moins d'une chose : l'inscrit s'est nécessairement rendu au moins une fois dans la bibliothèque (ne serait-ce que pour s'y inscrire !). Le nombre total des inscrits n'est pas mince : par exemple, 75 792 Lyonnais se sont inscrits en 2001, représentant 17,12 % de la population (contre 13,49 % de Lyonnais emprunteurs au sens strict).

Encore faut-il également relativiser même cette notion d'inscription. En effet, le système d'inscription se traduit généralement en diverses tarifications et formalités, ce qui est sans aucun doute dissuasif pour nombre de personnes. Et beaucoup d'entre elles occupent l'espace et les services des bibliothèques sans passer par un

2. Les données statistiques relatives à la BM de Lyon sont accessibles sur son site Web : <http://www.bm-lyon.fr>

À noter, le site Web a reçu 160 000 visites extérieures à la bibliothèque sur le seul premier semestre 2002 : encore des non-emprunteurs, au moins pour une bonne partie d'entre eux !

bureau d'inscription. Une étude consacrée récemment aux « UNIB » – usagers non inscrits des bibliothèques³ – montre que la non-inscription ne révèle pas une sous-utilisation de la bibliothèque, mais des modalités très personnelles et variées d'appropriation de l'espace comme des collections.

À Lyon par exemple, on sait que nombre de personnes fréquentent la BM sans y être inscrits. Relevons-en quelques traces :

- dans une enquête de fréquentation conduite en 1999, on remarque qu'à la bibliothèque centrale de la Part-Dieu, 24 % des visiteurs ne sont pas inscrits, et 20 % dans les bibliothèques de quartier ;
- une étude menée par des élèves de l'Enssib à la bibliothèque du quartier Saint-Jean début 2002 montre que plus de la moitié (56,4 % exactement) des utilisateurs de la salle de lecture ne sont pas inscrits à la bibliothèque ;
- un autre travail, conduit en 2002 sur les périodiques du département Sciences et techniques à la bibliothèque de la Part-Dieu, signale qu'un tiers des consultants de périodiques n'est pas inscrit à la bibliothèque ;
- une enquête sur les utilisations d'Internet à la Part-Dieu, conduite au printemps 2002, relève que 58 % des consultants ne sont pas inscrits à la bibliothèque.

Il semble bien par ailleurs que beaucoup de personnes ne se réinscrivent pas nécessairement d'une année sur l'autre, pour des raisons diverses liées à leur rythme de vie propre, mais aussi peut-être parce que, s'étant inscrites une première année, soit elles constatent que l'offre documentaire ne les satisfait pas, soit elles découvrent que leur pratique de la bibliothèque n'inclut pas l'emprunt et ne nécessite donc pas d'inscription. En 2001 à Lyon, 25 450 personnes inscrites en 2000 n'ont pas renouvelé leur inscription, soit près

du quart des inscrits. N'en tirons pas pour conclusion que ces quelque 25 000 personnes ne fréquentent plus la bibliothèque...

Des pratiques en évolution

Même en prenant ces précautions préalables, force est de constater que le nombre d'emprunteurs (pour en rester à cette définition restreinte de l'usager) stagne sinon baisse. À quoi cela est-il dû, alors que les collections recensées sont en accroissement constant, et que le nombre de bibliothèques atteignant le nombre d'acquisitions recommandé par la DLL (0,2 document par an et par habitant) est lui-même en augmentation constante ?

Sans prétendre donner des réponses tranchées à cette question, traçons quelques pistes :

- Emprunter un livre, c'est la plupart du temps se lancer dans une lecture continue et soutenue. Or, cette pratique semble avoir cédé un peu de terrain devant une lecture plus brève, qui préfère en gros l'article au livre ; par ailleurs, la pratique de lecture « utilitaire » sans emprunt – pour exposés, autoformation, recherche de renseignements, etc. – s'est beaucoup développée ces dernières années.
- Une étude approfondie des publics « absents » ou « moins présents » à la BM de Lyon montre que les personnes en situation d'activité professionnelle préfèrent largement emprunter des cédéroms, disques et DVD : or les bibliothèques restent encore très marquées par la présence de l'imprimé (dans les BM, le rapport des acquisitions entre vidéos et livres en 1999 est de 1 à 20, et encore les acquisitions de vidéos ne sont le fait que de moins du quart des BM) et, fait aggravant, pratiquent très souvent des tarifications particulières (souvent coûteuses) pour l'emprunt de ces « nouveaux supports » ; de plus, les bibliothèques des plus petites communes (qui comptent de plus en plus dans les statistiques nationales) n'ont en général pas les moyens de déve-

lopper ces supports : en 1999, seules 303 des 1358 BM de moins de 5 000 habitants ont acheté des phonogrammes, contre 81 % des communes de plus de 50 000 habitants.

- Enfin, l'offre documentaire dépasse aujourd'hui largement les seuls murs de la bibliothèque municipale. On a constaté nationalement une plus forte baisse du nombre d'enfants inscrits (- 1,85 % entre 1998 et 1999, contre + 0,97 % pour les adultes). Or il y a eu, ces dernières années, un très fort développement des bibliothèques centres documentaires (BCD) et autres CDI dans les écoles, collèges et lycées : à Lyon, la quasi-totalité des écoles primaires dispose d'une BCD avec personnel spécifiquement rémunéré. De même, les étudiants commencent à tirer le bénéfice des programmes de remise à niveau des bibliothèques universitaires, soulageant partiellement les BM de la pression de leur demande. Il n'est pas étonnant que l'appétit des enfants et des étudiants puisse être satisfait par cette autre offre... et les bibliothèques publiques auraient mauvaise grâce de s'en plaindre.

Ces différents éléments montrent que la bibliothèque publique doit diversifier son offre et ses services, redéfinir sa place dans le paysage documentaire public, et trouver de nouveaux modes d'approche de ses usagers.

Modifier le mode de comptage

Les solutions à ce casse-tête statistique ne sont, en fait, pas nombreuses. Décompter la fréquentation (nombre d'entrées) ne fournit pas d'indication sur le taux de pénétration de la population (mais offre tout de même une indication utile sur l'attractivité du lieu, et des moyens de comparaison avec d'autres acteurs culturels – musées, théâtres, etc.).

Réviser les conditions d'inscription à la bibliothèque est une piste possible : en exigeant une carte d'accès, la BnF peut analyser tous les uti-

3. *Les bibliothèques municipales et leurs publics*, BPI, Centre Georges-Pompidou, 2001, coll. « Études et recherche ».

lisateurs de son équipement (les « cookies » généreusement distribués par Gallica pouvant permettre le décompte des visiteurs électroniques). Néanmoins, ce système limite considérablement la large ouverture de ces espaces publics non marchands que les bibliothèques s'enorgueillissent d'offrir (et qu'elles sont parmi les dernières institutions à maintenir !). Peut-être une solution partielle réside-t-elle dans une modification des fonctions de l'inscription : serait-il aberrant de devoir s'inscrire (en justifiant par exemple d'une résidence sur le territoire de la commune) pour accéder depuis chez soi à des données numériques dont les droits seraient négociés au niveau de la commune, et non du seul lieu bibliothèque ? Ne pourrait-on imaginer qu'une inscription préalable - non nécessairement payante ! - soit demandée pour le prêt entre bibliothèques, pour la prise de rendez-vous dans des espaces multimédias, pour la communication des fonds patrimoniaux, etc. ? L'emprunt ne serait alors plus qu'une des modalités de l'inscription...

Autre piste : le comptage des consultations sur place, par dénom-

brement des sessions pour l'offre numérique, peut-être bientôt par puces et système de radiofréquence pour les documents matériels⁴.

Néanmoins, ces solutions restent partielles, et ne prennent pas en compte - sauf à exiger une inscription pour tout accès à la BM - le libre séjour des publics dans les espaces offerts en libre accès, ni les participations aux diverses animations programmées par la bibliothèque ou les visites à ses ressources numérisées offertes sur le Web. Pour avoir une vision exacte du taux de pénétration d'une bibliothèque dans la population, la seule solution statistique se situe hors la bibliothèque, dans une enquête de population telle que celles pratiquées par les instituts de sondage. Suggérons-le à l'Insee, aux collectivités locales, aux chambres consulaires, bref aux organismes qui conduisent régulièrement de telles enquêtes : l'ajout d'un simple jeu de deux questions à moins de 1 000 personnes : êtes-vous allé dans une ou

des bibliothèques (si oui, laquelle ou lesquelles) ? Êtes-vous inscrit dans une ou des bibliothèques (si oui, laquelle ou lesquelles) ?, combiné aux caractéristiques de l'enquêté (sexe, âge, résidence, CSP), donnerait une mesure assez précise de l'impact général de la bibliothèque.

Encore ce type d'enquête ne fournit-il qu'une estimation instantanée. De même que les collections sont construites dans la durée, les relations d'une BM avec la population s'inscrivent dans le temps de la communauté : il serait très utile de faire une enquête approfondie sur l'histoire personnelle d'un échantillon d'individus, afin de vérifier si et à quels moments ces individus ont fréquenté la BM dans leur vie. Parions que le résultat ne manquerait pas d'intérêt, et montrerait sans doute que la bibliothèque, dans ses multiples facettes, appartient à l'histoire d'une immense majorité de nos concitoyens !

Bertrand Calenge

Bibliothèque municipale de Lyon

bcalenge@bm-lyon.fr

4. Voir sur cette technologie, Jean-Paul Roux-Fouillet, « Les puces envahissent les bibliothèques », *BBF*, n° 6, 2000, p. 66-70.

Quelques pistes à explorer

Le nombre de prêts et la consultation sur place sont les deux éléments qui, traditionnellement, mesurent l'activité d'une bibliothèque municipale. La consultation sur place qui se développe et se diversifie, notamment avec les nouvelles technologies, n'est pas chose aisée à quantifier. C'est pourquoi on lui préfère le nombre d'entrées, en l'assimilant plus ou moins confusément à la consultation sur place, même si l'on sait bien que certains lecteurs ne viennent à la médiathèque que pour emprunter, écouter une conférence ou visiter l'exposition.

Tout autant que les prêts, la consultation sur place sanctionne le travail des bibliothécaires, l'adaptation des collections, la qualité de l'accueil et le rôle de lieu de rencontre pour les citoyens. À la médiathèque de Lorient, cette activité est gratuite, complètement libre et anonyme. Elle n'a donc pas de rapport avec une liste d'inscrits ou d'abonnés, celle-ci ne concernant que les lecteurs qui empruntent des documents. Il convient donc de ne pas dramatiser ces résultats. Pourtant, c'est une donnée névralgique, car elle est censée traduire la quantité de population touchée.

Cette focalisation s'exacerbe quand le nombre d'abonnés est rapporté à la population de la commune, ce rapport étant censé montrer dans quelle mesure les objectifs de démocratisation sont réalisés ou non.

Cela dit, le contexte particulier de la médiathèque de Lorient fait apparaître une baisse réelle du nombre d'inscrits : de 18 000 en 1998, il est passé à moins de 12 000 en 2001. Le tiers des inscrits perdus en quatre ans. Quelle est la réalité derrière ces chiffres ? A-t-on vraiment autant d'emprunteurs en moins ? D'autant que le nombre de prêts est stable. Il faut

cependant noter d'une part que le nombre de prêts de livres baisse (les livres pour enfants) et que le nombre de prêts des autres supports augmente. D'autre part, au fil des ans, le règlement autorise les lecteurs à emprunter de plus en plus de documents. On aurait ainsi moins d'inscrits qui consomment plus. Plusieurs pistes peuvent être explorées : la gestion du fichier des abonnés, les choix tarifaires, le manque de communication dans les médias locaux, le contexte géo-administratif et économique.

Le fichier des abonnés

Une bonne partie de l'explication vient de la variation dans le décompte des inscrits au fil des ans. Pour répondre à la question du nombre d'abonnés dans le rapport annuel au ministère de la Culture, nous consultons notre fichier informatisé. Le nombre peut, selon les bibliothèques, correspondre soit au nombre d'inscrits ayant un abonnement en cours, soit à ce nombre augmenté de ceux qui ne se sont pas réabonnés depuis un mois, ou depuis un semestre, un an, voire tous ceux qui ne se sont jamais réinscrits. En bref, c'est une statistique peu significative, surtout quand on constate que le nombre annuel de nouveaux abonnés tourne autour de 23 % à la médiathèque de Lorient. Ces variations s'expliquent dans la mesure où le SIGB ne peut pas faire deux fichiers des abonnés, celui des actifs et celui des inactifs. Or il a besoin des noms et des adresses des non-réabonnés pour différentes démarches administratives et, éventuellement, pour... des études statistiques sur le *turn-over* des abonnés.

Quelle limite fixer pour garder les inactifs dans le fichier ? À la médiathèque de Lorient, la réponse a beaucoup varié. De l'automne 1992 à 1996, n'ont été éliminés que les inactifs dont on savait qu'ils avaient déménagé (1 000 par an environ). En 1996, on supprime tous les inactifs

qui ne se sont pas réinscrits l'année même et l'année précédente. En 2000, on décide d'éliminer chaque mois tous les non-réabonnés un mois après l'échéance de leur abonnement. Le nombre annuel des usagers supprimés a donc comporté, chaque année, un nombre important de non-réabonnés des années antérieures et pas seulement ceux de l'année. Cela explique en grande partie la baisse du nombre d'inscrits constatée dans les rapports annuels. Cependant, si l'on superpose la courbe des usagers supprimés et celle des nouveaux usagers, on constate que la première croît par paliers et que la deuxième décroît. En 1994, il y a quatre fois plus de nouveaux abonnés que d'usagers supprimés : la nouveauté de l'ouverture de la médiathèque, relayée par la presse, fait encore son effet. Les deux courbes se croisent en 1996, jusqu'à cumuler un déficit de 1 300 en 1999 et de 1 000 en 2001. Seule la statistique de 2002 nous donnera une image juste du différentiel nouveaux usagers/usagers supprimés. Il est de 247 sur les huit premiers mois de 2002. On peut donc considérer que l'objet de l'étude porte sur une baisse du nombre d'inscrits qui est de l'ordre de 2 %.

La politique tarifaire

En regard des efforts importants et soutenus des bibliothécaires, ces chiffres peuvent donner, malgré cela, un sentiment de découragement. Sans doute, des éléments sont-ils venus contrebalancer leur action. À commencer par la politique tarifaire qui a pu être dissuasive. Deux choix ont servi cette tendance à Lorient : d'une part, une augmentation régulière chaque année pour arriver aujourd'hui à des tarifs franchement élevés pour certains abonnements et, d'autre part, la décision, en 1999, d'une politique tarifaire discriminante entre les enfants et jeunes selon qu'ils sont Lorientais ou non.

Sur le premier point, notons que les tarifs adultes ont augmenté

chaque année depuis l'ouverture, ce qui donne une augmentation en dix ans qui va de 20 à 81 %. L'année 1999 notamment, où le tarif livres pour les adultes lorientais passe de 70 à 100 francs, tandis que l'abonnement livres pour les enfants lorientais est ramené de 20 à 10 francs, ce qui a pour effet des non-réabonnements adultes, ceux-ci utilisant la carte de leur enfant pour emprunter. Ce fait est confirmé par les statistiques de prêt de la médiathèque et par une enquête sur la lecture à Lorient faite en 2000 dans le cadre du Contrat-ville-lecture*. Selon cette enquête, 14 % des personnes interrogées déclarent emprunter des documents à la médiathèque, mais seulement 10 % déclarent être inscrits.

Sur le deuxième point, soulignons que la volonté politique qui sous-tendait la décision de ramener l'abonnement livres pour les enfants lorientais de 20 à 10 francs (tarif pratiqué à l'ouverture en 1992) fait suite au constat d'une baisse du nombre d'enfants inscrits durant les trois années précédentes. Cependant, elle ne s'est pas traduite par une reconquête des lecteurs perdus, en partie à cause du glissement de ces abonnements sur des abonnements tous supports utilisés par les parents, mais aussi parce qu'en même temps l'abonnement livres pour les enfants non-lorientais passait de 20 à 100 francs. Sans doute, en dépit d'un partenariat particulièrement dynamique avec les écoles, ces circonstances ont-elles conduit à la perte de lecteurs enfants. Du côté des jeunes (16-25 ans), la baisse du nombre d'abonnés lorientais (livres) n'est pas compensée par l'augmentation du nombre d'abonnés tous supports. En dix ans, le tarif « livres jeunes » a été multiplié par 5 pour les Lorientais et par 10 pour les non-Lorientais.

L'ouverture, dans la même période, de médiathèques neuves et bien équi-

* Étienne Carrez, *Étude auprès d'habitants de trois quartiers de Lorient, juin-octobre 2000 - tome 1 : les pratiques de lecture au quotidien*, Lorient, Mairie de Lorient, DRAC Bretagne, 2001.

pées dans les communes périphériques a joué un rôle certain d'attrait, sans qu'on puisse constater qui est passé dans une autre commune et qui n'a pas repris du tout d'abonnement. La politique tarifaire discriminante qui demande aujourd'hui 400 francs pour l'abonnement jeunes tous supports et 200 francs pour l'abonnement enfants a probablement amplifié ce mouvement.

Le contexte local

Le contexte économique local avec le départ de la Marine nationale, la baisse d'activité de la Direction des chantiers navals et de la sous-traitance induite, le tout représentant un nombre d'emplois important, a pu jouer son rôle, sans qu'il soit possible d'en mesurer l'impact réel.

Dans l'ensemble, la réalité est sans doute moins inquiétante que les chiffres du départ ne pouvaient le laisser supposer et l'on peut plutôt parler d'une stagnation du nombre d'inscrits. Cependant, d'une part, on constate bien une baisse du nombre de prêts de livres pour les enfants, et d'autre part, nous pointons là une difficulté réelle à élargir le public des lecteurs en dépit du lourd investissement consenti par la ville.

L'enquête citée plus haut fait apparaître une typologie des lecteurs qui permet de situer le rôle de la médiathèque parmi les pratiques de lecture et ses limites. Assez nettement, elle montre que le réseau des bibliothèques publiques et les services qu'elles proposent ne sont pas assez connus : 22 % en ont une connaissance nulle ou faible ou n'associent pas la lecture sur place à la gratuité ou ignorent qu'on peut y faire autre chose qu'emprunter ; 27 % ne connaissent pas l'ensemble du réseau des bibliothèques. Ainsi, la moitié de la population de la commune a une information insuffisante sur les bibliothèques de Lorient, alors qu'elle en a

une image positive, nous dit l'enquête. Plutôt que de communiquer uniquement sur des événements de la médiathèque, il apparaît bien plus souhaitable de faire constamment connaître les multiples services et activités régulières de proximité.

L'enquête nous renseigne aussi sur la motivation de ceux qui viennent dans les bibliothèques municipales. C'est d'abord la recherche documentaire et la lecture sur place pour 100 % des usagers habituels (fréquentant plus d'une fois par mois) et pour 56 % des usagers épisodiques (plus d'une fois par an). Emprunter ne concerne que 25 % des usagers. C'est notamment vrai pour les catégories socioprofessionnelles à revenu modeste et les jeunes. Par ailleurs, 60 % des enquêtés disent lire souvent des revues, mais seulement 28 % disent lire souvent des livres. La lecture des revues est souvent corrélée à la fréquentation de la médiathèque, puisqu'elle est fréquentée par 47 % de ceux qui ont une lecture régulière des magazines et par 30 % de ceux qui en ont une lecture épisodique. Les catégories socioprofessionnelles à revenu modeste et niveau d'étude le moins élevé pratiquent ce type de support alors qu'elles délaissent plus volontiers les livres. On peut constater qu'en développant depuis quelques années les périodiques et la lecture sur place, la médiathèque a choisi la bonne direction pour répondre à l'objectif de démocratisation. Sans doute convient-il de poursuivre et d'amplifier.

Les pratiques de lecture

Enfin, on note que la lecture même des livres n'est pas liée majoritairement à la fréquentation de la médiathèque : 10 % des enquêtés déclarent y être inscrits, 14 % y empruntent des documents, 20 % la fréquentent régulièrement, 16 % épisodiquement. Face à ces chiffres, 20 % déclarent sponta-

nément avoir la lecture comme loisir et 52 % le déclarent quand la question est guidée (« La lecture est-elle pour vous un loisir ? ») ; 45 % disent pratiquer souvent la lecture, 31 % disent lire de temps en temps et 16 % rarement. Les pratiques de lecture échappent donc en grande partie, et peut-être heureusement, à la bibliothèque publique. Elles sont souvent liées à des liens de sociabilité entre parents et amis. La médiathèque ne doit-elle pas imaginer des services qui favorisent ces pratiques ? D'autre part, pour beaucoup, le plaisir de lire est lié à la possession du livre. Peut-être faut-il aussi réfléchir à la valeur du livre neuf donné, à ce que cela peut initier dans la relation du lecteur avec le livre ?

La bibliothèque municipale est un lieu de lecture parmi beaucoup d'autres. Sans doute doit-elle développer des spécificités (par exemple des collections et des services difficilement disponibles ailleurs pour les catégories de lecteurs supplémentaires que nous voulons toucher). Elle peut aussi servir les autres pratiques de lecture, par exemple en développant des groupes d'échange (destinés à s'émanciper). Peut-être faut-il enfin sortir de cette vision de la bibliothèque publique à l'anglo-saxonne, plaquée sur la réalité socioculturelle française : un élève de classe terminale a 36 heures de cours par semaine, sans compter les leçons et les devoirs qui suivent. Le temps de loisir, objet d'une âpre convoitise de la part du marché, n'est pas extensible. Une proportion de personnes peut-être plus forte que dans d'autres pays sera toujours rétive à l'inscription en bibliothèque. Peut-être certaines parmi elles seraient-elles désireuses d'en avoir un autre usage ?

Bernard Coisy

*Médiathèque de Lorient
mediatheque@mairie-lorient.fr*

Un modèle en question

Ainsi donc, comme l'attestent les statistiques de la Direction du livre et de la lecture, la fréquentation des bibliothèques municipales est en baisse depuis deux ans. Peut-être, peut-être pas. Il convient au moins de retenir qu'elle ne progresse plus. Nous ne disposons en effet pas d'outils statistiques suffisamment fiables, en France, qui nous permettent de mesurer au dixième de point près cette évolution et nous savons tous le caractère parfois aléatoire de la collecte des données : changements de logiciels informatiques, interprétations humaines, couverture du territoire...

Cependant, les fluctuations annuelles étant lissées sur une longue période, et après l'embellie des années 1980, force est de constater la relative stagnation de la décennie passée. Pourtant, nombre de belles bibliothèques, petites et grandes, naissent ici et là qui connaissent des succès spectaculaires et engendrent, comme à Limoges, des fréquentations bien supérieures à la moyenne nationale. La dynamique de construction, même si elle a faibli, n'est donc pas tarie. Elle ne vient cependant pas, ou plus, jouer un effet cumulatif au niveau national. Soit le volume de renouvellement des équipements est insuffisant pour maintenir une dynamique de croissance, soit la propension au « vieillissement » de nos structures s'est accélérée, soit les deux : notre positionnement culturel par rapport aux évolutions globales de la société est peut-être de moins en moins pertinent.

Dans tous les cas, une appréhension crédible de cette situation ne peut se faire que par l'analyse d'un ensemble de facteurs interdépendants. Si désaffection il y a, et elle semble probante par exemple chez les enfants des grandes villes, nous n'avons que peu de recul pour en

connaître l'origine qualitative : s'agit-il de tranches d'âges qui ne s'inscrivent pas à la bibliothèque (première adhésion), de populations qui ne renouvellent que partiellement leurs inscriptions ? Bref, de quelles études dispose-t-on sur le territoire français du comportement d'une ou plusieurs générations d'inscrits ? Une politique volontariste ciblée nécessiterait une parfaite connaissance de ces réalités sociologiques.

Un sentiment de modestie

En tout état de cause, l'importance et le caractère fragile du rapport des individus au livre et à l'acte de lecture, à l'acte de culture, doivent générer un sentiment de modestie. Il est, en effet, à craindre que les limites atteintes par nos modèles de bibliothèque ne concernent pas que quelques catégories isolées de la population mais interrogent un spectre beaucoup plus large de l'évolution culturelle de notre société. Au risque que la stagnation d'aujourd'hui ne devienne demain un recul – certes tempéré par le caractère pérenne de nos institutions, leur force d'inertie – il nous faut lever le nez : le paysage des bibliothèques en France, pourtant souvent loué à l'étranger, ne progresse plus assez vite. Quand bien même les investissements engagés ici et là ces dernières années ont été conséquents, quand bien même l'image de « la bibliothèque » auprès de la population a considérablement changé, et si la volonté politique devait être nettement affirmée de cette priorité nationale de progression, alors l'effort devrait être massif.

Il convient également d'être modéré. Si cette possible désaffection est préoccupante, elle ne doit non plus faire oublier qu'environ 18 % de la population fréquente nos bibliothèques

(entre 1 Français sur 5 et 1 sur 6), ce qui n'est si mal ! Les bibliothèques représentent, à mon sens, la première offre de surfaces publiques d'accès totalement libre en France (accès à des services toujours gratuits – à l'exception malheureusement du prêt –, et ce, sans justification de l'identité de l'utilisateur...), phénomène d'adhésion culturelle suffisamment rare sur notre territoire pour espérer, encore et toujours, être interprété par le pouvoir politique comme une formidable opportunité de renforcement de la cohésion sociale.

Mais comment expliquer cette stagnation de la fréquentation ? D'une part, une interrogation a cours de façon récurrente dans la profession sur l'optimisation du fonctionnement des équipements en place ; d'autre part, il conviendrait peut-être de jeter les ponts d'une mutation plus sensible de nos bibliothèques.

Une offre à optimiser

Certains facteurs freinant le développement de la lecture publique en France sont régulièrement énoncés par les bibliothécaires ; ils n'en sont pas moins pertinents. Sans trop insister, j'évoquerai brièvement :

Les facteurs ayant trait à l'optimisation du fonctionnement des structures existantes :

- Étroitesse du nombre d'heures d'ouverture de nos équipements. Il est bien dommage de voir des bâtiments modernes, ayant nécessité d'importants investissements budgétaires, être si peu ouverts, faute d'effectifs suffisants. Le constat d'un poids financier pesant essentiellement sur les épaules des seules municipalités (ou agglomérations) devrait inciter à réflexion.

- Diminution drastique des crédits

d'acquisitions, et donc de l'offre culturelle, par certaines collectivités.

- Décisions tarifaires municipales parfois trop dissuasives pour certaines catégories de la population.
- Communication insuffisante ou peu pertinente pour promouvoir les services rendus par les bibliothèques (quelles campagnes locales et nationales ?). De manière générale, notre profession communique assez mal.
- Difficulté à tisser des liens réellement efficaces avec les partenaires associatifs ou institutionnels (notamment l'Éducation nationale).

Les facteurs relatifs à la création de nouveaux équipements :

- Caractère obsolète des normes édictées par le ministère dans le cadre du concours particulier (seuil d'éligibilité).
- Besoin d'édiction de nouvelles recommandations qualitatives : aménagement du territoire de la commune, nécessité d'espaces publics débordant largement le cadre de la seule bibliothèque (qualité des volumes et de leur traitement, démarcation de la référence aux espaces marchands...), généralisation du libreaccès, prise en compte de publics spécifiques, etc.

Le retard informatique

Nous assistons à une accélération constante de l'évolution de l'environnement domestique, notamment dans le secteur de la société de l'information, et force est de constater que les structures publiques n'arrivent financièrement ou techniquement pas à suivre, voire ont du mal à se positionner culturellement. Dans les bibliothèques, les programmes d'intégration de ressources multimédias, de numérisation du patrimoine... sont coûteux, longs à mettre en œuvre, pour des résultats parfois décevants. Dans le même temps, les services privés proposés sur la toile, notamment ceux du monde marchand, sont au contraire en constante progression. L'écart entre l'offre de services technologiques publique d'une part, et

privée d'autre part, s'est creusé ces dernières années.

De même, la consommation cathodique des ménages augmente, accroissement qui est d'ailleurs plus quantitatif que qualitatif. Le déficit de service et d'image pour nos bibliothèques, œuvrant à l'élaboration de contenus à forte valeur ajoutée culturelle, est parfois lourd. Jamais aucune mutation technologique ne s'est faite de façon linéaire dans le secteur public et, si une marche importante a été franchie par l'informatisation des catalogues et l'automatisation des flux de prêts dans les années 1980 et 1990, il semblerait bien que nous ayons quelques difficultés à générer de façon innovante, ou perçue comme telle, des services réellement multimédias (cf. l'état de l'offre de données numériques en ligne dans les bibliothèques, cf. la qualité très moyenne de nos sites Internet...). Peut-être commencerons-nous à bien gérer les supports cédroms quand ceux-ci seront en voie de disparition.

En tout état de cause, une frange de la population, qui va forcément croître en nombre, n'assimile pas ou plus nos bibliothèques à des lieux de modernité technologique. L'intervention des pouvoirs publics est difficile en la matière. Cependant, de nouveaux programmes nationaux de recommandations techniques, de formation des professionnels (nous sommes là aussi en retard), d'accompagnements budgétaires, voire d'investissement de recherche technologique... sont peut-être à élaborer.

Ce serait cependant une erreur que d'expliquer par ce seul retard informatique la stagnation de la fréquentation des bibliothèques françaises.

Un nouveau modèle de bibliothèque

Il convient d'interroger la place des politiques culturelles et le rôle des pouvoirs publics en général. Le séisme politique provoqué par les dernières élections présidentielles,

s'il fait toujours entendre son écho, aura une propension naturelle à s'estomper au fil des mois. Les lourdes questions de société alors soulevées auront-elles pour autant été réglées ? Alors qu'une partie de la population a questionné la légitimité du pouvoir en place, l'ensemble des institutions doit s'interroger sur sa situation et son rôle. À l'échelle de la société, l'État et les collectivités territoriales, et pas seulement dans le secteur culturel, pèsent-ils encore de leurs choix, ou sont-ils devenus les simples gestionnaires d'outils, certes formidables, là où des évolutions plus foncières, voire des « révolutions », seraient nécessaires ?

Concernant nos bibliothèques, sans renier bien au contraire les merveilleux acquis du modèle des médiathèques des années 1980, de nouveaux équipements ne sont-ils pas à rêver ? Comme principe, l'électrochoc produit par la création des maisons de la culture par André Malraux est peut-être à reproduire. Afin de redonner plus de cohérence au tissu social, plus d'enthousiasme et d'ambition à la population, afin de sortir d'une sorte de fatalité gestionnaire, générée par la perception d'un monde où l'économie libérale mondiale est dominante, de nouveaux modèles doivent être inventés.

Cela est certes plus facile à dire qu'à faire, mais l'enjeu est de taille puisque ce sont les fondamentaux mêmes de notre démocratie qui ont été ébranlés par l'expression d'une partie de la population. Cette contestation, ce repli identitaire, ont également été analysés comme la manifestation d'un appel, d'un désir « d'autre chose » que notre société a bien du mal à définir. Le secteur culturel a un devoir d'imagination. Il ne s'agit pas, de façon hédoniste, de faire du neuf pour faire du neuf. Toute construction culturelle ne peut qu'être bâtie sur les fondations d'un patrimoine, celui de notre civilisation. Il est, de toute façon et en toutes circonstances, fondamental de recréer nos missions auprès de publics en quête

d'identité. Aussi considérable que pourrait être ce chantier de réflexion, et eu égard au caractère national de tels enjeux, il me semble qu'il doit incomber à l'État en qualité de maître d'ouvrage, en association avec les dif-

férentes collectivités concernées. Quels types de structures nouvelles ? Fédératrices ? Avec quel héritage ? Animées de quelles ambitions ?

Le délai nécessaire à cette projection peut être long, aussi, dès mainte-

nant, est peut-être venu le temps de battre les cartes.

Alain Duperrier

Bibliothèque francophone

multimédia de Limoges

ADuperrier@bm-limoges.fr

D'une statistique globale et du travail sur le terrain

Les statistiques ont donc une nouvelle fois parlé : le nombre d'inscrits dans nos bibliothèques et médiathèques stagne depuis dix ans, voire diminue depuis deux ans en nombre absolu. Morosité, morosité, donc sur la France des bibliothèques.

Quelques exemples

Permettez néanmoins au conservateur d'une ville de province que je suis, de décrire sommairement notre bibliothèque : nous sommes situés dans une ville, Montauban, dont la superficie en fait la troisième commune de France (plus grand que Paris, avec un peu moins d'habitants...), une bibliothèque centrale, dans un quartier récemment urbanisé, pas d'annexes, un bibliobus, 53 000 habitants, un fonds ancien et un fonds local important qui a pour vocation de rassembler tous les écrits du Bas-Quercy d'Ancien Régime, du département actuel et de la ville. Notre bibliothèque comprend aussi une discothèque, une vidéothèque, un espace jeunes et un espace adultes. Bref, une ville-préfecture comme il en existe beaucoup, avec cet avantage ou ce désavantage comme on voudra d'une superficie très importante... Quelques autres renseignements : un budget d'acquisition de 98 000 euros, 17,5 employés.

Mais revenons à nos chiffres de fréquentation. En 1990, nous enregist-

trions 15,64 % de la population. En 2001, nous sommes passés à 19,91 % (en tenant compte des évolutions de la population). Donc, notre nombre d'inscrits augmente, ce qui m'inquiète pour les bibliothèques dont le nombre d'inscrits diminue... : je n'ai pas rencontré de collègues dans ce cas. Ont-ils une idée des causes de cette diminution ?

Évoquons maintenant le cas d'un petit village situé près de Montauban, Négrepelisse, qui inscrit 30 % de sa population à sa bibliothèque. La responsable, Mme Le Landais, évoque, pour expliquer ce chiffre, la proximité, la politique d'acquisition (au cours d'une visite, elle a même évoqué avec amusement le fait que les prix littéraires n'intéressent pas autant qu'on le croirait son public...), l'accueil (dans son village, la simplicité de l'accueil et le plaisir de ne pas être reçu par des professionnels, certes compétents mais qui donnent parfois l'impression d'être trop détenteurs d'un savoir, comptent énormément).

Troisième cas, celui de Nîmes (nous remercions Mme Monique Roche pour ces précieux renseignements) : en 1992, l'inscription à la bibliothèque du Carré d'Art était payante et le nombre d'inscrits était de 20 600 (413 000 prêts). En 1994, il était passé (pour des raisons diverses qu'il n'est pas nécessaire d'évoquer ici) à 16 900 (454 000 prêts). En 1995, la municipa-

lité élue cette année-là met en place la gratuité : le nombre d'inscrits passe à 17 900 (500 000 prêts). La progression continue et en 2001 nous atteignons le chiffre de 37 277 (884 000 prêts), soit 27 % de la population, chiffre tout à fait remarquable. La gratuité explique-t-elle à elle seule cette augmentation ? Seuls nos collègues de Nîmes pourraient le dire, mais ils peuvent néanmoins présenter des chiffres flatteurs. Permettons-nous d'envoyer cette réflexion à notre ministre de la Culture, M. Aillagon : Monsieur le Ministre, vous avez été président du Centre Beaubourg, et vous avez pu constater le succès de cet établissement tous les jours : à votre avis, la gratuité a-t-elle été un élément majeur de son succès et cette gratuité peut-elle être considérée comme un facteur « constitutionnel » d'égalité devant la culture, comme tout citoyen doit avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs devant l'impôt ?

Quelques facteurs d'explication

Il reste, malgré tout, malgré ces exemples qui montrent que la réalité n'est pas si noire, que la stagnation, voire la « récession », sont bien là. Comme toujours, les causes en sont sans doute très diverses, et à la fois « locales » et « générales ». Nous allons

donc donner notre sentiment sur un certain nombre de points, mais cela ne restera qu'une impression à faire vérifier de manière très pointue :

Le budget, tout d'abord : a-t-il évolué ? Dans quel sens ?

Les locaux ? Les services offerts ?

La politique d'acquisition : comment est-elle pratiquée ? Nous renvoyons aux études de Bertrand Calenge et aux débats éternels sur cette question : doit-on acheter tous types de documents (en clair, les éditions Harlequin doivent-elles faire partie de notre fonds ?). Personnellement, nous ne le pensons pas. Certes, il est probable qu'au début, les chiffres augmenteraient sensiblement, mais très vite, ils retomberaient, sans compter qu'on perdrait un public déjà fidélisé et qu'on aurait beaucoup de mal à faire revenir. C'est la vieille constatation que nous avons tous faite : constituer un public est très lent, mais le perdre peut se faire très rapidement.

Par ailleurs, il serait aussi intéressant de se remémorer cette vérité de M. de La Palice : en bibliothèque, on ne peut guère acheter que ce qu'on nous donne à acheter, justement... D'où cette question, qui concerne

par exemple nos jeunes et nos grands adolescents, et par conséquent nos futurs lecteurs adultes : l'offre des éditeurs (dans le secteur des livres) correspond-elle toujours à ce qu'ils souhaitent ? Si l'on examine d'un peu près ce secteur, on s'aperçoit qu'il y a d'excellentes collections, mais elles touchent un public de jeunes qui liront Stendhal à 18 ans. Sachant qu'à Montauban, et sans doute aussi ailleurs, ce public de jeunes est très important, trouve-t-il dans les bibliothèques ce qui lui plairait et les éditeurs se sont-ils penchés sur cette question ? En particulier, si l'on fait une comparaison avec la musique et le cinéma, la différence est flagrante : ces deux domaines ont évolué très vite, certes très souvent dans un sens déplaisant, mais il y aurait des éléments de réflexion à aborder.

Continuons avec les éditeurs. Les débats, là aussi, sont anciens : un trop grand nombre de titres publiés à l'automne, des prix littéraires trop nombreux (un peu trop marketing, aussi ?), des auteurs qui soignent autant leurs œuvres que leur notoriété et leur plan de communication, des ouvrages trop nombreux et d'intérêt trop « ponctuel »...

Du côté des bibliothèques, à présent : à Montauban, nous constatons qu'une bonne part de notre public est « volatile » : 25 % de notre public se renouvelle chaque année. Qu'en est-il ailleurs ? Notre public « zappe-t-il » les bibliothèques comme on « zappe » à la télévision ?

Selon la ville ou le village où l'on se trouve, le public se comporte-t-il de manière différente ? Peut-on comparer une petite ville de 20 000 habitants, un village de 3 000 habitants et une grande ville universitaire, où l'offre est beaucoup plus diverse ?

Enfin, toujours à Montauban, nous avons constaté l'augmentation très nette du nombre de personnes qui viennent consulter sur place, sans être emprunteurs, donc inscrits. Des études faites sur ce sujet montreraient que le taux de fréquentation monterait à 30 %, voire 40 %.

Voilà, ce n'était que les états d'âme de quelques années de métier. On pourrait continuer longtemps...

Pascal Leroy
Bibliothèque municipale
de Montauban

La stagnation de la fréquentation des bibliothèques municipales

Pourquoi ?

Résumer mon point de vue sur la situation serait comme un « salut à Eugène Morel » qui écrivait, en 1908 : « *Il faut que les bibliothèques quittent leur vêtement d'ennui* »...

Apparemment, les bibliothèques n'ont pas toutes eu le savoir-faire, le talent et les moyens (surtout) pour évoluer avec l'histoire culturelle, sociale, technologique, humaine de notre société.

Les publics se sont diversifiés à l'extrême, les usagers de la bibliothèque ne sont plus ce type particulier de lecteurs, définis en âge, origines sociales et comportements qui fréquentaient les bibliothèques jusqu'aux années 1990.

Les bibliothécaires sont souvent submergés dans un quotidien sans « inspiration », avec des équipes fragiles, (le passage aux 35 heures n'a pas simplifié le contexte), des crédits de fonctionnement presque partout en diminution également et une lourdeur administrative et politique plutôt étouffante... Parfois c'est une sorte de « bonne excuse », c'est souvent la réalité.

Sans un budget solide et renouvelé, sans une autonomie de gestion partagée, transparente et respectée, sans une équipe performante parce que motivée, équilibrée et compétente, sans tous ces atouts, la bibliothèque ne peut qu'être en sommeil (voire en léthargie), l'indifférence générale étant le pire des maux.

L'image et les missions

La notoriété symbolique de LA BIBLIOTHÈQUE, établissement prestigieux, et des LIVRES, supports infiniment respectables, véhicule des images très fortes, émotionnelles

même dans l'esprit du public (et des élus) – la Bibliothèque d'Alexandrie (l'antique et la contemporaine), les atteintes aux livres à travers l'histoire ancienne et récente, l'incendie des Belles Lettres...

Tout cela est très présent dans l'imaginaire et les représentations du public et, en même temps, trouve peu de résonance au quotidien et dans les comportements et fonctionnements immédiats. La bibliothèque garde l'image archaïque d'un établissement poussiéreux (nos chers rats de bibliothèque n'ont pas tous quitté le navire), les usagers comme les détracteurs de la bibliothèque en attendent bien autre chose que des livres et ont besoin, pour se l'approprier, d'autres modes de mise à disposition. Une certitude, ces usagers potentiels tellement différents n'identifient pas la bibliothèque comme espace ouvert à leur intention, aussi.

Et, de ce fait, la bibliothèque et les bibliothécaires, mal connus, mal perçus sont en mal de reconnaissance immédiate.

La bibliothèque reste dans une ambivalence lourde d'être à la fois, « trop et trop peu, ou pas assez et jamais assez »...

L'image du « service bibliothèque », comme celle du bibliothécaire, est imprécise : la bibliothèque est-elle aussi légitime pour tous que l'affirment l'histoire et nos convictions culturelles ? L'attente des usagers quant à la bibliothèque est devenue floue, hétéroclite et en même temps, pour ses usagers inscrits, exigeante et inscrite dans les comportements actuels, donc consommatrice et en manque de temps. Elle vient se confronter aux missions traditionnelles, à une quête souvent maladroite et non justifiée de légitimité « par principe », aux attentes et exigences des élus : si bien que la

gestion de la bibliothèque devient un vaste compromis au sein duquel tout s'enchaîne, le cadre et les limites de la double hiérarchie municipale (administration et élus), les moyens de l'exercice de cette « conception idéale » de la bibliothèque que beaucoup pressentent mais ne peuvent concrétiser.

Comment en sortir ?

- Gérer la transparence d'abord dans une gestion ouverte et claire avec les élus et l'administration municipale. La bibliothèque reste trop souvent isolée et en dehors des préoccupations immédiates des gestionnaires de la collectivité : une participation active à la vie de la mairie et de la collectivité est indispensable. Et la justification avec des partenariats sur tout l'espace de la collectivité permet d'affirmer l'existence du service bibliothèque et aussi sa complémentarité, sa présence pertinente aux côtés des diverses initiatives locales. La légitimité de ce service public insaisissable sera alors confortée.

- Repenser les espaces pour que la bibliothèque actuelle ne ressemble plus aux bibliothèques des années 1970 (rien n'a changé en trente ans... et durant cette période, dans les librairies...). L'agencement des bibliothèques est resté le même depuis les profondes modifications apportées par l'introduction de l'accès direct aux collections : les rayonnages accueillent des collections qui s'accumulent et cette accumulation ne convient plus aux nouveaux usagers et encore moins aux usagers potentiels des établissements.

Il faut imaginer d'autres méthodes de mise en espace des collections : alléger la présence des rayonnages et des étagères, réduire les collections

proposées en accès immédiat, adapter cette « offre immédiate » aux « attentes immédiates », le public est toujours pressé, peu d'usagers ont du temps pour flâner et « butiner » dans la bibliothèque, beaucoup sont exigeants et bien informés, et beaucoup, aussi, ne savent pas comment utiliser ni se repérer dans l'offre documentaire de la bibliothèque.

Et si l'agencement d'une bibliothèque se rapprochait de celui d'une librairie ? Clair, lumineux, à plat sur de vastes tables ? La bibliothèque pourrait-elle imaginer une présentation des collections (d'une partie des collections) à l'aide de mobiliers qui restent à inventer, avec une présence des documents moins sollicités au quotidien, dans des espaces seconds à l'écart de cette zone de l'immédiat ? La bibliothèque fonctionnerait alors sur deux niveaux d'offre : le premier, séduisant, rapide, simple à comprendre, l'autre plus traditionnel, demandant du temps, de la disponibilité et quelques compétences (et avec des codes d'utilisation clairement diffusés).

- Réfléchir sur le bâtiment lui-même : les nouvelles bibliothèques, pour répondre aux recommandations de construction, sont vastes, elles affirment un geste « politico-architectural » qui en fait des édifices très contemporains où le confort, l'ambiance paisible, l'intime relation

aux collections sont souvent compromis. La question de cette « vastitude » mérite d'être posée, même si les nouvelles bibliothèques drainent pour la plupart un public si important que les espaces sont très souvent saturés. La conception de si grands bâtiments est-elle en adéquation avec les comportements et les possibilités d'appropriation de tous les lecteurs potentiels de la collectivité ?

En suivant les recommandations ministérielles, une médiathèque pour une commune de 30 000 habitants a une superficie de presque 3 000 m² : n'est-ce pas plus humain et plus judicieux de concevoir trois bibliothèques de proximité, de 1 500 m² chacune avec des collections identiques et complémentaires ? Cela aurait un coût bien supérieur en fonctionnement, maintenance, personnel et collections, mais, sans aucun doute, serait alors respectée cette merveilleuse notion du « Juste bien » qui motive toutes les expérimentations de Boucle d'Or dans la maison des Trois Ours (trop grand, trop haut, trop vaste, car chacun doit trouver un territoire à la taille qui lui convient, selon ce qu'il est et lui permette de structurer son identité).

- Ouvrir le plus largement possible : c'est d'abord des horaires d'ouverture qui prennent en compte le temps personnel des publics, la réduction du temps de travail, l'évolution d'une so-

ciété où temps de loisirs mais aussi temps de formation s'accroissent régulièrement, une société instable. La bibliothèque, partout, doit ouvrir au moins les mercredis et samedis, toute la journée, ouvrir à l'heure des repas, ne pas fermer pendant les vacances... Mais ouvrir largement, ce n'est pas seulement faire en sorte d'améliorer la terrible moyenne nationale des heures d'ouverture, c'est également avoir un personnel disponible, compétent, présent, équilibrer les équipes en service public entre agents de compétences complémentaires, les professionnels des bibliothèques ayant souvent tendance à rechercher le calme pour leurs tâches internes – elles sont lourdes et jamais achevées – et à confier l'accueil et l'accompagnement des usagers à des personnes moins compétentes.

On aborde là le problème des formations et des recrutements, des emplois de la filière culturelle et des emplois précaires, d'une politique au niveau national et de l'évolution du « service public » dans notre société – toute l'évolution actuelle est contraire au service public qu'est la bibliothèque, les solutions politiques sont inaccessibles. Et l'avenir des bibliothèques reste sombre...

Martine Pringuet

*Médiathèque municipale de Cavillon
la.durance@wanadoo.fr*

Ouvrir un espace d'intervention aux usagers...

Le nombre des inscrits en bibliothèque « stagne » à 18 % de la population visée depuis le début des années 1990. Le terme de stagnation renvoie à une représentation dormante du public et de la bibliothèque. Cela ne traduit pas, à mon sens, leurs réalités. Le nombre des inscrits est une donnée certes incontestable, mais qui rend insuffisamment compte du public et d'autres usages réels ou potentiels de nos établissements.

On sait* que la représentation sociale que se font les habitants de nos lieux, de leurs usages, de leurs valeurs et positions symboliques, corrélée au niveau de diplôme, figure parmi les obstacles culturels à la fréquentation des bibliothèques. Aussi, est-il nécessaire de nous interroger :

- sur les publics aussi précisément que sur les collections ;
- sur les rapports nouveaux à établir avec une population à servir, qu'elle soit ou non lectrice ;
- sur l'évolution des métiers de la lecture publique, leur lisibilité dans l'espace public ;
- sur ce que « lire » veut dire, dans une société en mutations tant technologiques que sociétales ;
- sur les initiatives culturelles et artistiques susceptibles de modifier les perceptions et représentations sociales bloquantes pour le développement des lieux de lecture publique.

Si 82 % des populations ne se reconnaissent pas dans notre offre, je fais moins l'hypothèse d'un échec que celle de la limite d'une logique et de ses effets bloquants. Sommes-nous prêts à faire évoluer les services des bibliothèques, dans le respect de leurs

missions, dans une logique autre et complémentaire d'une offre d'accès ? Comment traduire, dans les actes, l'injonction, largement partagée dans le discours, de faire des gens des « acteurs » de culture et non des « consommateurs » ? De faire « avec » l'usager et non « pour » l'usager ? Savons-nous susciter la parole de l'usager autrement qu'en terme de satisfaction ou d'insatisfaction par rapport à l'offre qui lui est faite ? Quelle place est faite à la parole de l'usager, à ses perceptions et à ses qualités propres dans l'élaboration du service de la bibliothèque ?

Faire « avec » les habitants

Peut-être faut-il s'interroger sur les publics moins en terme de « demande » à satisfaire qu'en terme de « ressource » potentielle à activer, les associer à la définition des services et au fonctionnement, moins penser l'établissement en terme d'offre que de projet culturel global appuyé sur une réelle proximité avec le territoire et sa population.

La bibliothèque est un service public où, au-delà de sa responsabilité de conservation et de transmission du patrimoine écrit, on doit pouvoir trouver réponse à des besoins de formation tout au long de la vie, d'information et d'accès aux connaissances, pour permettre à chacun de participer pleinement à la vie collective : on reconnaît là les missions attribuées aux bibliothèques.

Du fait de l'évolution de la société, la bibliothèque doit renforcer son action en matière d'intégration sociale, pour permettre aux gens de prendre en main leur propre vie, dans le respect et la reconnaissance de leur culture d'origine, tout en travaillant à la

construction d'un sentiment d'appartenance à un territoire.

Pour répondre avec plus d'efficacité à ces missions culturelles d'utilité sociale, les bibliothèques doivent, avec force, donner corps à l'idée que si la culture se trouve du côté des agents publics qui posent les cadres du travail, elle est aussi du côté des usagers qui peuvent apporter des compétences, des représentations sociales différentes, des cultures et une mémoire collective et témoigner ainsi de leur désir d'implication. Assurer l'accès aux savoirs, certes, mais aussi prendre en compte les cultures vivantes présentes sur un territoire, tout en travaillant à la construction du sentiment d'appartenance des habitants à la collectivité. C'est peut-être là que les bibliothèques trouveront de nouvelles résonances avec leurs publics, actuels et futurs.

Faire « avec » les habitants, cela renvoie à la connaissance du territoire qu'ont les professionnels, cela interpelle sur leur capacité d'envisager et d'identifier « l'usager » comme richesse culturelle et ressource potentielle. Associer les habitants aux décisions visant à définir l'offre de la bibliothèque, ce n'est pas souhaiter le retour du bénévolat : c'est utiliser des compétences spécifiques, c'est rendre la bibliothèque plus proche des gens quand ils savent qu'ils y ont un espace d'intervention, reconnu et utilisé. Ce sont les personnes formées dans un atelier de lecture attaché à la bibliothèque à qui l'on confie une partie des lectures programmées, ce sont des femmes de culture étrangère qui donnent du temps à la ludothèque intégrée à la médiathèque, et initient à des jeux inconnus. C'est une personne qui se rend disponible pour aider à la rédaction de CV... On peut

* Claude Poissenot, « Penser le public des bibliothèques sans la lecture », *BBF*, t. 46, n° 5, 2001, p. 4-12.

multiplier les exemples qui permettent à des habitants de s'approprier nos lieux en étant partie prenante de la vie de la collectivité.

Les cultures vivantes présentes sur un territoire se traduisent alors certes dans la richesse et la diversité des collections, mais aussi dans l'élaboration des projets, des services, dans la programmation culturelle, dans le respect de la vocation de la bibliothèque d'être un lieu de partage des savoirs et des cultures.

La place du personnel

Le personnel des bibliothèques est-il professionnellement prêt à définir et à ouvrir un espace d'intervention aux usagers ? Notre culture et notre formation professionnelles ne sont-elles pas bousculées par cette perspective ? On avancera la crainte d'un brouillage de l'identité du lieu, d'une déqualification des personnels,

de l'éparpillement des missions. Il ne s'agit pas de cela : les habitants ne prendront pas la place du personnel, ne le remplaceront pas dans ses compétences techniques strictes. Il s'agit de se mettre professionnellement dans une posture d'écoute active des populations que l'on doit servir, de valoriser, d'optimiser et d'intégrer des ressources que l'on ne trouve pas au sein de la bibliothèque. Ce que l'on risque ? La présence active d'une partie de la population que l'offre culturelle initiale touchait peu, une régulation probable des incivilités (le partage d'un lieu avec des adultes actifs calme considérablement les imprévisibles ardeurs adolescentes), une appropriation possible de la bibliothèque et de son offre propre par la réduction de la distance culturelle entre le lieu et les habitants.

Pour alimenter la réflexion collective, il serait utile de repérer, d'analyser et de diffuser les pratiques

innovantes des structures qui ont fait le choix de s'ouvrir aux dynamiques de participation des habitants. Dans le même sens, des évaluations culturelles distinctes des bilans traditionnels pourraient apporter des éclairages nouveaux, notamment sur les perceptions des nouvelles pratiques et sur les effets, en termes de développement des publics et d'évolution du service public, de la participation culturelle des habitants.

Enfin, pour accompagner l'ajustement des métiers de la lecture publique, la formation professionnelle continue des agents devrait être l'objet d'une dynamique de renouvellement et d'une pédagogie de l'exemple.

Patricia Remy
Bibliothèque municipale
de Vitry-le-François
contact@mediavitry.com

L'analyse de Robert Damien

À lire les diverses interventions qui me sont parvenues, je ne peux que saluer la lucidité des analyses et partager les légitimes interrogations qu'elles reflètent. Plus, même, on reconnaîtra dans l'ensemble des textes proposés une perplexité circonspecte sur un diagnostic partagé quant à la stagnation de la fréquentation des bibliothèques.

Chacun s'accorde à le constater : alors que la construction des bibliothèques s'est multipliée, ce qui témoigne d'un investissement politique renouvelé sur un enjeu culturel décidément reconnu, la bibliothèque (et ses bibliothécaires) affronte une métamorphose majeure qui structure d'ailleurs toute son histoire.

La bibliothèque est désormais aujourd'hui plus qu'hier et sans doute moins que demain, **plus** et **autre chose** qu'une bibliothèque. Procès constant et quasi originel qui est au principe de son dynamisme, tant elle s'est toujours affirmée et parfois imposée contre des concurrents et souvent des ennemis intérieurs et extérieurs qui en contestent et la légitimité et l'utilité. Les opposants changent mais la conflictualité demeure. Elle interdit à la bibliothèque d'être une évidence acquise. Elle l'oblige à combattre pour se conquérir, d'ailleurs contre des tentations permanentes qui la paralysent : le repli nostalgique sur une idyllique stabilité et une narcotique identité ou l'expansion aveugle dans une fuite en avant qui la dénature.

La bibliothèque est **plus** qu'une bibliothèque. Ou plutôt, elle ne l'est vraiment que de dépasser constamment, et sous des formes inédites,

sa fonction initiale et constitutive de rassemblement et de conservation. Cette monumentalité définitionnelle (rappeler, avertir, annoncer en rendant disponibles, accessibles, transmissibles tous les discours humains par lesquels l'humanité se raconte) n'est effective que d'autoriser une multifonctionnalité, des pratiques hétérogènes sans exclusive ni exclusion, des usages diversifiés.

La profusion et la diversification actuelles des utilisations de l'outil bibliothécaire, du bricolage improvisé des informations à la construction érudite d'un savoir ou à la jouissance esthétique d'une émotion, ne sont donc ni nouvelles ni contradictoires avec sa finalité. Elles ne sont pas nouvelles car ce qui définit la bibliothèque, c'est qu'elle est moteur de son propre dépassement vers la pluralité des usages, et elles ne sont pas contradictoires car la bibliothèque n'est vraiment telle que de l'autoriser selon des normes publiquement reconnues et politiquement institutionnalisées.

Ce qui est nouveau, c'est d'une part que cette multifonctionnalité des propositions, des exercices et des usages est devenue centrale et d'autre part qu'elle affronte sur le même terrain des concurrents audacieux après lesquels elle risque de courir en pure perte.

Le métier de bibliothécaire s'en trouve tellement renouvelé qu'il risque l'éclatement tant le livre en sa lecture intensive, méditative et quasi biblique se révèle déconnecté de l'emprunt en service public et inscrit dans une appropriation individuelle réservée à la sphère privée. La lecture,

loin de disparaître, se démultiplie comme le livre lui-même, elle se pluralise selon des modalités de consommations variées dont la gamme s'est élargie.

La bibliothèque est désormais **autre chose** qu'une bibliothèque et elle l'est (et doit l'être) autrement. D'autant qu'elle n'a plus l'exclusivité de la fonction culturelle et qu'elle se confronte sur ce domaine mobile entre le marché et le spectacle, aussi bien à l'école (les CDI) qu'au musée ou à la télévision. Elle doit donc positivement s'en différencier à partir de sa propre culture comme elle l'a toujours historiquement fait et non en se repliant dans la déploration lamentative.

Si la partition s'amplifie avec des instruments nouveaux, la culture bibliothécaire a une musique propre et elle sait en jouer. Reste sans doute, et c'est là l'enjeu névralgique, à organiser une nouvelle orchestration chorale et à trouver le chef (d'orchestre, il va sans dire) qui assure l'unité dans la diversité et conduise harmoniquement des lignes mélodiques pour le moins plurielles.

À l'interne comme à l'externe, la bibliothèque est à la recherche d'une redéfinition de sa spécificité et de son positionnement approprié. Pour changer de métaphore, l'équipement, l'équipage sont en place. Reste à choisir le gouvernail et définir le cap pour une navigation entre Babel et Babylone.

Robert Damien

*Université de Franche-Comté
r.damien@wanadoo.fr*